



TAIEX et jumelage 2019

Faits marquants



Chers amis,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois aujourd'hui en tant que commissaire au voisinage et à l'élargissement. En tant qu'ancien expert TAIEX, j'ai moi-même fait l'expérience du grand sens de solidarité sur lequel reposent les instruments de renforcement des institutions et de leur contribution unique à la coopération avec nos partenaires. Rien que l'année dernière, 3 365 experts et 20 372 participants ont pris part aux événements TAIEX et 169 projets de jumelage ont permis aux bénéficiaires de profiter de l'expertise européenne. La santé, la sécurité et la prospérité de l'Union européenne sont intimement liées à celles de nos voisins et partenaires les plus proches. C'est pour moi un honneur de prendre en charge la mise en œuvre de notre vision commune pour un avenir meilleur ainsi que notre coopération sur les défis communs.

La pandémie de COVID-19 constitue l'un de ces défis et TAIEX et l'instrument de jumelage jouent un rôle important dans notre façon de la surmonter. Malgré les obstacles posés par les restrictions au voyage et les mesures de distanciation sociale, nous nous sommes rapidement adaptés à cette nouvelle normalité et sommes restés en contact étroit avec notre communauté. Il est primordial que nous fassions usage des possibilités que nous offrent les technologies numériques et proposons des alternatives en ligne aux projets TAIEX et de jumelage afin d'aider nos partenaires dans leur lutte contre la pandémie et ses répercussions sociales et économiques. Je soutiens sans réserve ce virage vers le numérique, qui élargira et complétera notre offre habituelle d'échanges entre pairs tout en conservant les points forts de ces instruments tels que nous les connaissons. Plus que jamais, nous comptons sur le réseau des points de contact nationaux pour garantir la participation continue des partenaires et pour mobiliser les meilleurs experts des États membres de l'UE.

Lors de son entrée en fonction en décembre dernier, la présidente von der Leyen a annoncé un programme politique ambitieux, avec une attention renouvelée sur l'inclusion et l'égalité des sexes, la numérisation et la cybersécurité ainsi que sur la croissance verte. Les deux instruments de renforcement des institutions, TAIEX et l'instrument de jumelage, ont déjà fait montre de résultats impressionnants dans ces domaines et contribueront sans nul doute de façon importante aux priorités politiques de la Commission ainsi qu'aux objectifs de réforme de nos partenaires. La présidente von der Leyen s'est également engagée à présider la Commission européenne sous un angle géopolitique. C'est-à-dire une Commission qui aspire à une Europe plus forte dans le monde en renforçant sa capacité à agir comme chef de file, à promouvoir ses valeurs et à façonner un monde meilleur grâce au multilatéralisme. Depuis de nombreuses années, TAIEX et l'instrument de jumelage aident l'UE à exporter ses normes et ses valeurs dans le voisinage de l'UE et à favoriser un sentiment fort d'appropriation, des échanges mutuels et une coopération fructueuse avec nos voisins. La tâche ne sera pas moins importante dans les années à venir, les changements climatiques, géopolitiques et les technologies numériques redéfinissant l'ordre mondial.

Dans ce contexte, et à une époque où une nouvelle normalité se met en place et modifie la société, il me tarde de travailler avec vous pour contribuer à une société durable, résiliente, stable et prospère. Nous sommes plus forts ensemble, et ensemble nous pouvons renforcer le rôle de l'Europe en tant que chef de file dans le monde. Grâce aux récentes réformes stratégiques de TAIEX et de l'instrument de jumelage, et grâce à votre dévouement et à votre soutien, je suis convaincu que nous relèverons ce défi.

Kind regards,

Olivér Várhelyi, commissaire européen à la politique du voisinage et à l'élargissement

Activités TAIEX en 2019

TAIEX en bref

- TAIEX – l'instrument d'assistance technique et d'échange d'informations – offre une assistance technique entre pairs et soutient les échanges de courte durée entre experts du secteur public dans les États membres de l'UE et bénéficiaires dans les pays du voisinage de l'UE et ceux concernés par l'élargissement.
- Ces dernières années, l'assistance TAIEX est devenue accessible aux pays du monde entier couverts par les politiques de développement et l'instrument de partenariat (IP), ainsi qu'aux États membres de l'UE dans le but de soutenir les réformes structurelles et des meilleures politiques régionales et environnementales.
- L'assistance TAIEX peut être demandée par les bénéficiaires (classique) ou par les services de l'UE (stratégique).
- Cet instrument s'adresse aux administrations publiques, aux autorités judiciaires et celles chargées de faire respecter la loi, aux parlements, aux représentants des partenariats sociaux, aux syndicats et aux organisations patronales.
- TAIEX est financé par le budget de l'UE et géré par la Commission européenne.

En 2019, TAIEX a organisé en moyenne 85 activités tous les mois. Chaque jour, 9 experts et 56 participants ont partagé leurs connaissances sur la législation de l'UE et leurs bonnes pratiques. Les missions d'experts ont été les plus prisées et ont représenté 45 % des activités organisées. Les séminaires, les visites d'étude et le travail à domicile ont représenté respectivement 26 %, 24 % et 5% des activités.

1 020 activités TAIEX ont eu lieu en 2019. Les événements organisés avec des pays partenaires ne relevant ni des régions de l'élargissement ni de la politique de voisinage de l'UE ont aussi augmenté, reflétant notre portée de plus en plus large. Ils ont représenté un tiers des activités TAIEX. Dans les régions couvertes par la DG NEAR, 63 % des activités ont eu lieu dans la région relevant de l'élargissement, la Bosnie-Herzégovine en tête. Dans les régions du voisinage de l'UE, les activités TAIEX ont augmenté en Arménie, en Biélorussie, en Géorgie et en Israël.



« Nous concentrons généralement notre attention sur la législation nationale et oublions que la région entière fait face à des défis similaires en matière d'établissement d'un cadre législatif et de mécanismes visant à protéger les lanceurs d'alerte. Ce séminaire TAIEX a constitué une excellente occasion d'échange autour d'expériences pratiques en matière d'alignement avec la nouvelle directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte et d'exécution effective de la législation existante. Ce séminaire nous a permis de créer un réseau d'experts, et nous travaillons à présent ensemble sur plusieurs propositions concrètes. »

Flutura Kusari, avocate en droit des médias au Kosovo, concernant le séminaire TAIEX sur la nouvelle directive sur les lanceurs d'alerte pour les Balkans occidentaux.

* Cette dénomination est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.
 ** Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre sur cette question.

TAIEX en chiffres pour 2019

33 %
dans d'autres
pays

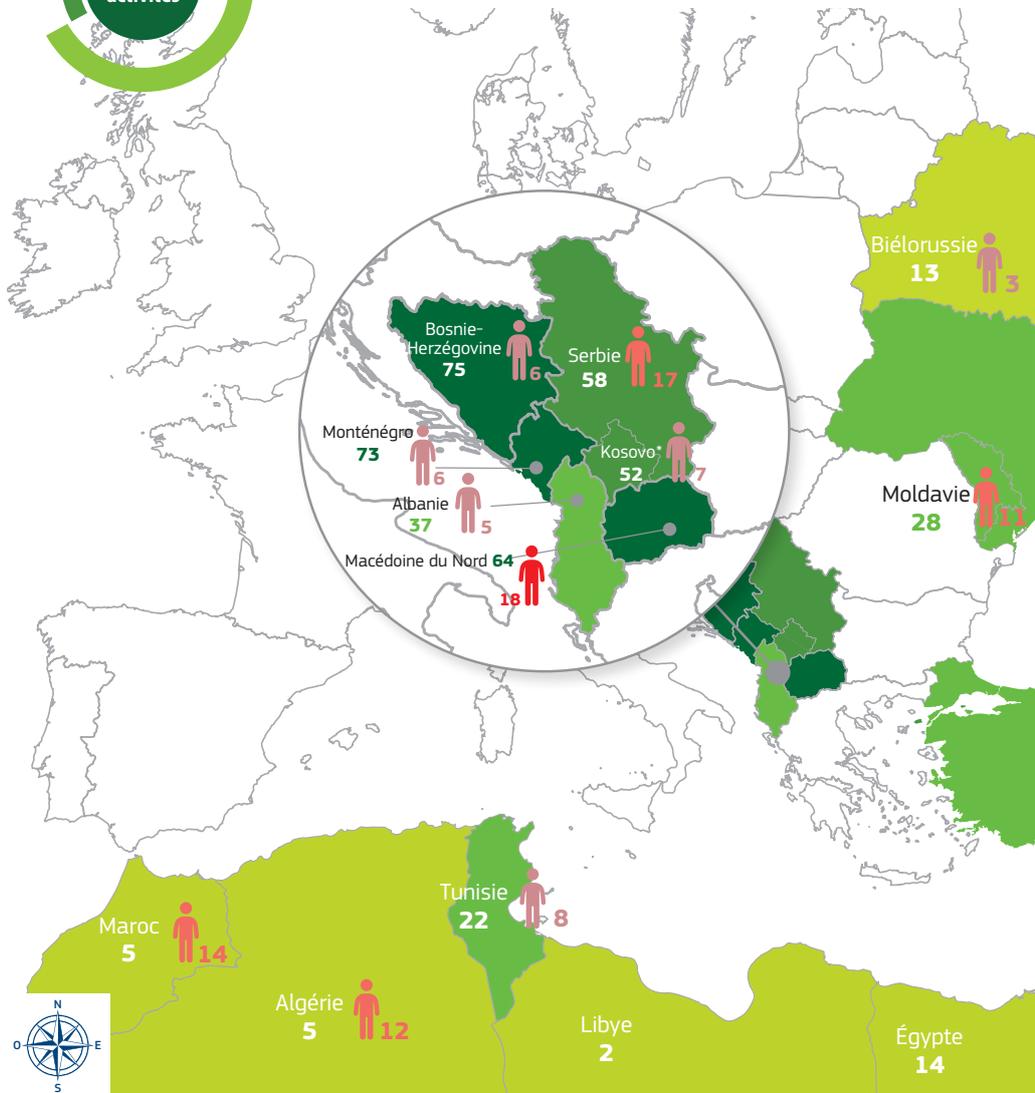


67 %

dans les régions
relevant de la
politique européenne
de voisinage et de
l'élargissement

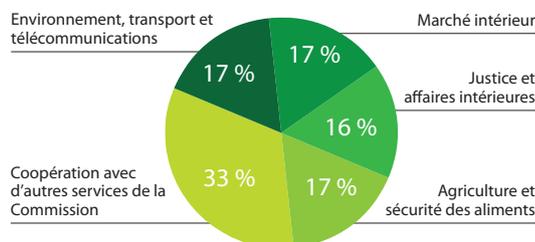
0 à 20 21 à 40 41 à 60 > 60

Activités TAIEX



Mise à jour mars 2020 – les divergences éventuelles par rapport aux données peuvent s'expliquer par les mises à jour régulières des statistiques.

Dans quels domaines d'action?



3 365
experts



92 %
des participants ont qualifié les
experts TAIEX d'« excellents » ou
de « bons » en 2019.



20 372
participants

Activités de jumelage en 2019

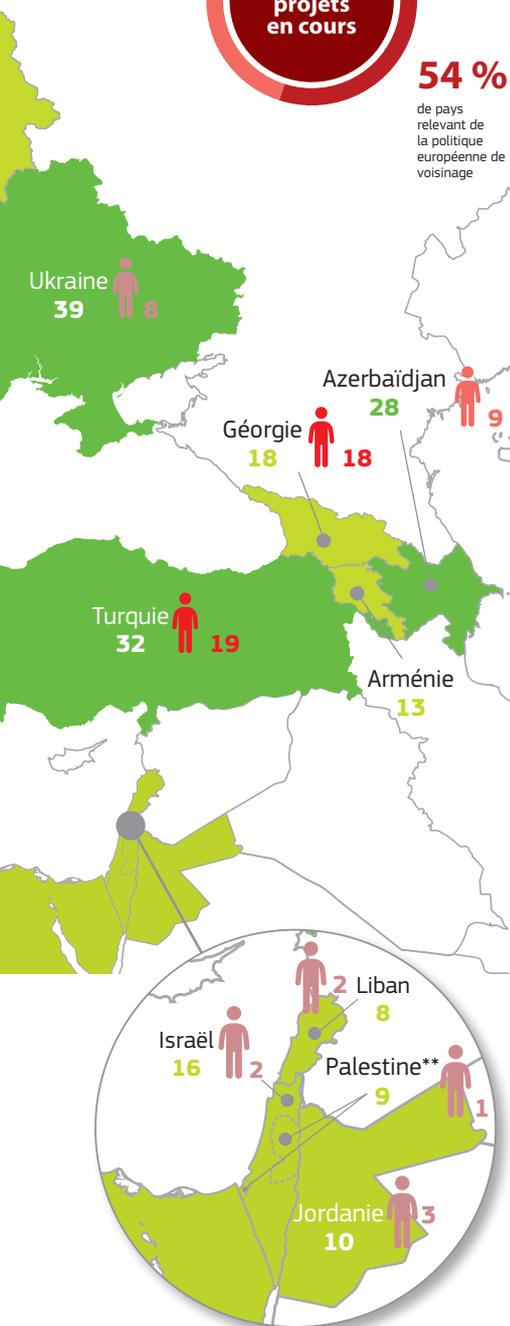
Jumelage en chiffres pour 2019



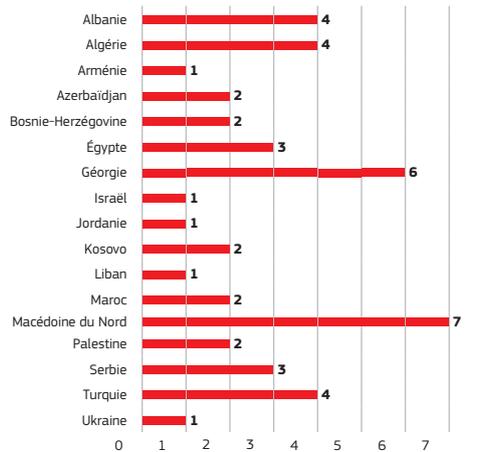
46 %
de pays
relevant de
l'élargissement



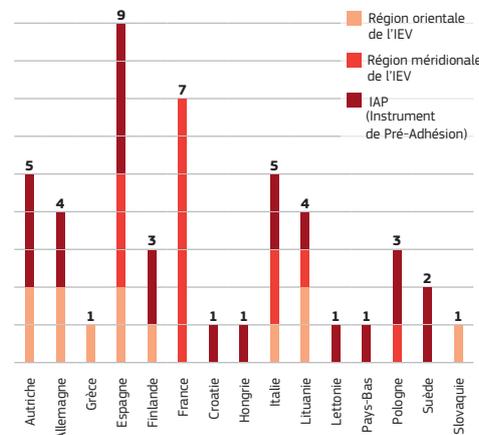
54 %
de pays
relevant de
la politique
européenne de
voisinage



48 nouveaux projets attribués



États membres pilotes



169 projets de jumelage étaient en cours en 2019 et 48 nouveaux projets ont été attribués. La répartition entre les régions de l'élargissement et du voisinage est substantiellement inchangée par rapport à l'année dernière: 54 % de l'ensemble des projets de jumelage se déroulent dans le voisinage oriental et dans le voisinage méridional et 46 % chez les candidats et candidats potentiels à l'adhésion à l'Union européenne.

Parmi les pays de l'UE, l'Espagne a piloté le plus grand nombre de projets (9) et figure également parmi les trois États membres ayant des projets dans chacune des trois régions bénéficiaires, aux côtés de l'Italie et de la Lituanie. Dans le voisinage oriental, la Géorgie s'est vu attribuer le plus grand nombre de nouveaux projets (6). L'Algérie a été à l'origine du plus grand nombre de nouveaux projets en région méridionale (4) et la Macédoine du Nord (7) est arrivée en tête dans les Balkans occidentaux.

Jumelage en bref

- Le jumelage est un instrument axé sur des politiques. Il soutient la coopération institutionnelle entre les administrations publiques des États membres de l'UE et les pays partenaires.
- Par le biais d'échanges entre pairs de moyenne et longue durée, il réunit les experts du secteur public dans le but d'obtenir des résultats concrets, obligatoires et opérationnels.
- Le jumelage s'appuie sur un réseau de parties prenantes dans les États membres de l'UE, les pays partenaires et les délégations ou bureaux de l'UE.
- Financé par les enveloppes nationales, cet instrument est mis en œuvre conjointement par les États membres et les administrations des pays partenaires.

Comment le jumelage fonctionne-t-il?

Lorsqu'un pays partenaire et la Commission décident qu'un jumelage est l'instrument approprié pour soutenir un projet de réforme et de modernisation au sein de l'administration publique, une fiche de jumelage est rédigée et un appel à propositions est lancé dans l'ensemble des pays de l'UE.

Après avoir reçu les propositions, un comité de sélection attribue le projet à un seul État membre ou à un consortium d'États membres.

Deux chefs de projet, un conseiller résident de jumelage (CRJ) et son homologue dans l'administration partenaire, sont chargés de mettre le projet en œuvre. Le CRJ est détaché auprès de l'institution partenaire pour toute la durée du projet. Les projets de jumelage sont examinés 6 à 12 mois après leur mise en œuvre, afin d'assurer que les résultats obligatoires ont été atteints.



Les banques centrales jouent un rôle important en faveur du développement économique. Ce projet de jumelage, qui est le tout premier en Biélorussie, a renforcé avec brio la capacité de la banque nationale à exercer les fonctions fondamentales d'une banque centrale moderne, à savoir protéger la devise nationale, en garantir la stabilité, maintenir la résilience du système bancaire national et veiller au bon fonctionnement de l'économie. Le jumelage a abouti à la rédaction d'un nouveau projet de loi sur le paiement qui permet aux citoyens de réaliser des transactions de manière sécurisée, et à la mise en œuvre d'une méthodologie de supervision axée sur les risques, induisant une meilleure protection des consommateurs.

Dariusz Lewandowski, expert polonais et conseiller résident de jumelage sur un projet de jumelage avec la banque nationale de la République de Biélorussie, piloté par un consortium allemand, lituanien et polonais.

TAIEX 2019 en profondeur

Expansion : TAIEX au-delà des régions voisines de l'UE

En 2019, 33 % des activités TAIEX se sont déroulées en dehors des régions voisines de l'UE, ce qui a permis à un éventail encore plus large d'administrations publiques de bénéficier de l'expertise de l'UE.

TAIEX-REGIO encourage la mise en œuvre de la politique régionale et urbaine dans les pays de l'UE. À cette fin, TAIEX fournit une expertise aux organismes publics qui gèrent le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds de cohésion. 37 activités TAIEX-REGIO se sont déroulées en 2019, telles qu'une mission d'experts sur les options de coûts simplifiés à Chypre et une visite d'étude sur la collecte et le traitement des déchets ménagers organiques en Italie.

TAIEX-SRSP (programme d'appui à la réforme structurelle (PARS)) aide les États membres de l'UE à mener à bien les réformes structurelles convenues lors du Semestre européen. Parmi les 108 événements TAIEX-SRSP organisés en 2019, nous pouvons citer par exemple un séminaire sur le blanchiment d'argent en Grèce ou une mission d'experts en Autriche sur les pratiques d'amélioration de la réglementation.

TAIEX-EIR (examen de la mise en œuvre de la politique environnementale) facilite l'apprentissage entre pairs parmi les autorités environnementales des États membres de l'UE dans le but de résoudre les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la législation et de la politique environnementales de l'UE, telles qu'identifiées lors de l'examen de la mise en œuvre de la politique environnementale. Par exemple, un séminaire multinational sur le développement urbain durable et une mission d'experts sur la

gestion des déchets ont été organisés l'année dernière, en Belgique et à Malte respectivement.

TAIEX-PI (instrument de partenariat (IP)) a permis à des pays en Amérique, en Asie, au Moyen-Orient et dans le Pacifique de demander une assistance TAIEX. Avec 21 activités organisées en 2019, dont un séminaire multinational sur les applications spatiales au Panama, TAIEX-PI soutient l'alignement des pays du monde entier sur les standards, les normes et les cadres réglementaires de l'UE et permet à l'UE d'établir un dialogue politique plus étendu avec ces pays.

L'assistance TAIEX à la communauté chypriote turque soutient l'élaboration de textes juridiques alignés sur l'acquis de l'UE et la capacité de la communauté à appliquer l'acquis dès l'entrée en vigueur d'un règlement global sur l'île. TAIEX a mis en œuvre 141 activités en 2019.

Depuis 2020, les pays en développement sont éligibles à l'assistance TAIEX et au jumelage. **TAIEX-DEVCO** vise à renforcer les politiques nationales de développement et à soutenir la réalisation des Objectifs de développement durable. Cela comprend, par exemple, un soutien en matière de signatures électroniques au Cap-Vert ou une assistance à la préparation du recensement en Ouzbékistan. Les premiers projets de jumelage-DEVCO seront mis en œuvre au Kirghizstan, à Madagascar, en Namibie, en Zambie et en République dominicaine dans les domaines de la gouvernance électronique, des audits, de la justice et des affaires intérieures et des mesures sanitaires et phytosanitaires.

TAIEX : perspectives d'avenir

L'instrument TAIEX est à présent déployé dans les pays de l'UE et bien au-delà du voisinage de l'UE. Quelques événements sont repris sur la carte ci-dessous. À partir de cette année, les pays couverts par la politique européenne de développement peuvent également demander une assistance de TAIEX dans le cadre des objectifs de développement durable.

Copenhague, Danemark

Visite d'étude TAIEX-SRSP sur la conception et la gestion des systèmes d'information sur les pensions (bénéficiaire: Croatie)

29 et 30 octobre 2019

Varsovie, Pologne

Séminaire multinational TAIEX-REGIO sur les marchés publics stratégiques

18 et 19 juin 2019

Ouzbékistan

Séminaire TAIEX-DEVCO sur le recensement de la population et des logements

Juin 2020

Delhi, Inde

Séminaire multinational TAIEX-PI sur la coopération UE-Asie du Sud dans la lutte contre le terrorisme

3 et 4 décembre 2019

Bogota, Colombie

Séminaire multinational TAIEX-PI sur la migration vénézuélienne

12 et 13 novembre 2019

Cap-Vert

Mission d'experts TAIEX-DEVCO sur l'identification électronique – e-ID/signature électronique

Mai 2020

« Le cancer colorectal est l'un des cancers les plus courants et meurtriers au monde, mais aussi un des plus faciles à éviter; les mesures de dépistage sont donc fondamentales. Grâce à ce séminaire, TAIEX a permis une coopération multinationale et a mis en commun les expertises de chacun. Certains pairs ont mis l'accent sur les systèmes d'information médicale, d'autres sur les orientations de l'UE. J'y ai partagé mon expertise en matière de mise en œuvre par des mesures d'assurance de la qualité. Nous disposons à présent tous d'une meilleure vision d'ensemble, ce qui sera très bénéfique pour la suite des travaux. »

Tatjana Kofol-Bric, experte slovène en santé publique lors du séminaire TAIEX multinational sur l'élargissement des programmes de dépistage du cancer colorectal aux pays du Réseau-santé de l'Europe du Sud-Est (SEEHN).



Exemples de réussites de TAIEX en 2019

Lutte contre le trafic illicite des produits du tabac en Bosnie-Herzégovine



Octobre 2019

L'accord de stabilisation et d'association (ASA) entre la Bosnie-Herzégovine et l'UE contient un engagement à aligner les lois existantes ainsi que toute future législation sur l'acquis de l'UE. Dans le domaine du contrôle des produits du tabac, le cadre législatif national n'est actuellement pas entièrement aligné et des divergences significatives existent au sein du pays. Ce séminaire a réuni des décideurs politiques et des fonctionnaires des douanes et de la santé d'États membres de l'UE ainsi que des organisations internationales afin de présenter la législation européenne et les instruments internationaux permettant de réguler le commerce illégal des produits du tabac, et plus particulièrement le nouveau système de suivi et de traçage. Ils ont également partagé leurs expériences en matière de mise en pratique du nouveau système. En conséquence, le séminaire a permis aux participants du ministère des affaires civiles de Bosnie-Herzégovine d'acquérir une bonne compréhension du cadre légal de l'UE et des difficultés pratiques liées à sa mise en œuvre. Il a également aidé le pays à s'acquitter de ses obligations découlant de l'ASA: la rédaction d'un projet ou l'adoption d'une nouvelle législation en la matière est en cours au niveau infranational.



Simplification des procédures et amélioration de l'administration publique en Tunisie



Juin 2019

La réforme de l'administration publique est au centre de la relation de l'UE avec ses voisins. Une bonne gouvernance et un bon fonctionnement des administrations publiques sont des éléments capitaux pour répondre aux demandes des citoyens et créer un environnement réglementaire promoteur de croissance et d'emploi. Dans ce contexte, le gouvernement tunisien a lancé en 2017 une Stratégie pour la modernisation de l'administration publique. L'objectif de cette visite d'étude était de soutenir la mise en œuvre de ladite stratégie en étudiant un exemple de réussite de simplification des procédures administratives au sein de l'UE: l'Agence belge pour la simplification administrative. Cette visite a permis aux fonctionnaires nationaux d'apprendre de l'expérience belge, de rencontrer des experts dans le domaine, d'échanger sur des exemples de bonnes pratiques et les a inspirés à mettre en œuvre des processus similaires en Tunisie dans l'objectif d'optimiser les services publics et les procédures administratives afin de bénéficier aux citoyens et aux entreprises.



Prévention et contrôle des maladies transmissibles en Géorgie



Novembre 2019

À la demande de la DG Santé et sécurité alimentaire de la Commission et du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), TAIEX a organisé une série d'événements sur les maladies transmissibles, la prévention et le contrôle de celles-ci. À la suite d'un séminaire de pré-évaluation à Stockholm, une mission d'experts a contribué à évaluer les capacités de la Géorgie à mettre en œuvre la législation européenne, à se conformer aux exigences européennes nécessaires et à appliquer les bonnes pratiques dans le domaine de la santé publique, et plus particulièrement concernant les menaces transfrontières sur la santé. Durant les cinq jours qu'a duré la mission, des experts des États membres de l'UE et de l'ECDC ont vérifié, apporté des précisions et corrigé les données pré collectées et ont réuni de plus amples informations concernant le fonctionnement pratique du système géorgien. Sur cette base, ils ont identifié les points forts et les aspects à améliorer, formulant à leur tour des orientations importantes pour le processus de réforme et offrant au système de santé publique de Géorgie de meilleures conditions pour détecter et contrôler les menaces transfrontières sur la santé.



Création d'économies circulaires sur l'île d'Irlande



Mars 2019

Les économies circulaires ont le pouvoir de réduire la demande en matières premières primaires et de créer des possibilités économiques locales tout en renforçant la compétitivité des villes et des régions. Cependant, transposer les législations internationale et nationale en matière d'environnement en des solutions pratiques au niveau local peut constituer un véritable défi. Ce séminaire TAIEX-EIR (examen de la mise en œuvre de la politique environnementale) a permis à un certain nombre de villes d'Irlande du Nord et de République d'Irlande d'apprendre de leurs homologues belges et néerlandais ayant une plus grande expérience dans la transition vers une économie circulaire. Le séminaire a proposé un renforcement des capacités et un échange de bonnes pratiques liées à l'utilisation efficace des ressources, aux feuilles de route de l'économie circulaire, à l'éco-innovation, à la création d'emplois et à la régénération commerciale. Ce séminaire a permis aux villes bénéficiaires de trouver des solutions pour inviter les citoyens à participer à une politique innovante d'économie circulaire urbaine et inclure cette politique dans des stratégies commerciales et dans la création locale d'emplois.



Exemples de réussites de jumelages en 2019

Renforcement des capacités des services de protection civile algériens



Janvier 2017 – juin 2019

L'étendue et la complexité de son territoire font de l'Algérie un pays vulnérable à une série de catastrophes naturelles et d'origine humaine. La protection civile constitue donc un élément important du service public dans ce pays. Entre 2017 et 2019, la direction générale de la protection civile a bénéficié de l'assistance des ministères des affaires intérieures de France et d'Espagne. Le jumelage a permis de réduire les vulnérabilités et l'impact des catastrophes dans le pays. À cette fin, une assistance a été fournie dans un certain nombre de domaines spécifiques de la protection civile, tels que la coordination en cas d'accident de la route, la spéléologie et la gestion des déchets contaminés. En outre, 1 439 fonctionnaires ont suivi un entraînement de prévention, d'intervention, de logistique et d'opérations au sol. Douze exercices de simulation ont été réalisés et une étude sur la création de deux centres d'entraînement nationaux a été publiée. Le jumelage a permis à l'Algérie d'améliorer ses méthodes de protection civile, ses procédures et ses outils et de s'aligner ainsi sur les normes européennes. Il a également amélioré ses capacités en matière de prévention, de prise de décision et de gestion des crises et des risques.



Enquêtes sur les scènes de crime en Macédoine du Nord



Février 2018 – novembre 2019

De bonnes pratiques d'enquête sur les scènes de crime sont essentielles au travail efficace du ministère de l'intérieur de Macédoine du Nord. Elles ont fait l'objet d'un projet de jumelage piloté par le centre des sciences médico-légales de la police lituanienne et soutenu par le département médico-légal de la police nationale de Lettonie. Le jumelage a renforcé les capacités médico-légales des unités d'enquête sur les scènes de crime grâce à une évaluation de l'équipement et des installations disponibles, à une révision des procédures opérationnelles standard, à un renforcement des capacités du personnel et il a également aidé à la préparation d'une stratégie et d'un plan d'action pour la période 2020-2025 pour le développement des capacités des unités d'enquête sur les scènes de crime aux niveaux régional et local. Ce projet de jumelage a également soutenu les plus larges priorités de réforme en Macédoine du Nord dans les domaines de la justice et de la police, telles que décrites dans les stratégies nationales.



Lutte contre la pollution atmosphérique en Azerbaïdjan



Novembre 2016 – avril 2019

La pollution atmosphérique constitue un risque majeur pour la santé en Europe et a causé plus de 400 000 décès prématurés en 2016, selon l'Agence européenne pour l'environnement. Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé, les coûts liés aux décès prématurés provoqués par la pollution atmosphérique représentent 7 % du PIB de l'Azerbaïdjan. Un projet de jumelage, mené par l'Institut météorologique de Finlande et soutenu par des experts issus d'institutions météorologiques et environnementales de Lettonie, d'Autriche et de Finlande, a soutenu le ministère de l'écologie et des ressources naturelles (MERN) d'Azerbaïdjan dans sa modernisation des systèmes de gestion et de contrôle de la qualité de l'air, conformément aux bonnes pratiques de l'UE. Avec le soutien des experts de l'UE, le MERN a révisé et rationalisé les rôles et les responsabilités internes dans la collecte de données environnementales et a augmenté ses capacités en matière de collecte, de traitement, d'analyse, de compte rendu et de communication de données. En outre, l'ancienne station de contrôle de la qualité de l'air a été remplacée par une station moderne et connectée.



Soutien à la planification politique dans le secteur de la gestion des eaux en Serbie



Janvier 2019 – juillet 2020

Les sécheresses récentes ont souligné la vulnérabilité des écosystèmes aquatiques en Serbie, et les inondations, le stress hydrique et la détérioration des écosystèmes aquatiques sont autant de situations qui risquent de se généraliser à l'avenir. De plus, la gestion des eaux constitue une partie importante des politiques environnementales de l'UE que la Serbie s'est engagée à respecter au titre des négociations d'adhésion du pays à l'UE. Avec l'aide d'experts allemands, autrichiens et néerlandais, ce jumelage a abouti à un plan de gestion des rivières souterraines pour la Serbie conforme à la directive-cadre sur l'eau et aux recommandations pour une gestion intelligente des eaux et une protection des écosystèmes d'eau douce. Ce jumelage a également permis de dresser une liste des mesures nécessaires pour la protection des eaux, d'établir une coopération entre experts étrangers et nationaux et d'accroître la contribution des parties prenantes publiques.



Jumelage 2019 en profondeur

Le groupe de travail sur le jumelage : un mécanisme de dialogue structuré

En mars 2019, la Commission a lancé une plateforme pour des échanges réguliers et approfondis entre les parties prenantes aux jumelages. Le nouveau groupe de travail sur le jumelage a reçu pour mission d'identifier et de résoudre les difficultés rencontrées dans les États membres de l'UE et dans les pays partenaires et d'appuyer l'engagement de toutes les parties à maintenir la qualité élevée des projets de jumelage. Un an et trois réunions plus tard, les résultats se remarquent déjà. Outre la création d'une communauté de jumelage encore plus soudée et dévouée,

la participation des États membres de l'UE a augmenté grâce à une sensibilisation accrue aux futurs projets du groupe de travail. C'est dans la région de l'élargissement que le plus grand impact a été noté: le nombre de propositions par projet y est passé de 1,4 à 2,4 en 2019. Le groupe de travail a également commandé une enquête visant à identifier et à analyser les contraintes légales à la participation des fonctionnaires publics aux activités TAIEX et de jumelage. Les premières conclusions de cette enquête sont attendues pour juillet 2020.

Le jumelage fête ses 10 ans en Géorgie

2019 a marqué le 10^e anniversaire de l'instrument de jumelage en Géorgie, qui en est devenue une fervente utilisatrice. Nous avons rencontré Nino Grdzlishvili, le point de contact national, et avons discuté avec lui des célébrations et de ces 10 années de jumelage.

« Nous avons décidé d'organiser un événement pour célébrer les avancées réalisées et partager les leçons que nous avons apprises ces 10 dernières années. L'événement s'est déroulé au Musée national de Géorgie, l'un des premiers bénéficiaires du jumelage en Géorgie, et a réuni plus de 100 invités.

« D'après nous, un des avantages majeurs du jumelage, c'est que ces projets ne sont pas seulement conçus pour fournir des conseils ou une assistance technique, mais comme des projets de coopération administrative entre pairs dans lesquels l'administration bénéficiaire s'implique activement. Les partenariats établis dans le cadre du jumelage perdurent bien au-delà des projets individuels et débouchent souvent sur de nouveaux projets de coopération.

« L'instrument a incontestablement pris beaucoup d'importance lorsque la Géorgie a signé un accord d'association (AA) avec l'UE. Depuis lors, le jumelage a contribué de manière significative au rapprochement de la législation géorgienne avec l'acquis de l'UE ainsi qu'à la mise en œuvre d'autres obligations au titre de l'AA. Au fil des ans, nous avons également pu observer la manière dont les institutions géorgiennes ont évolué grâce à leurs expériences de jumelage et sont devenues des homologues sérieuses pour leurs pairs au sein de l'UE.

« À l'avenir, nous espérons partager nos expériences et notre expertise avec d'autres pays en tant que partenaire associé et non plus uniquement en tant que bénéficiaire. »

Nino Grdzlishvili, point de contact national pour TAIEX et l'instrument de jumelage en Géorgie



Le jumelage en pratique : le point de vue des praticiens



Que signifie le jumelage pour les praticiens ? Nathalie Burette est conseillère résidente de jumelage (CRJ) et Mohamed Saïd Chilla est son homologue sur un projet de jumelage visant à renforcer les capacités de la Cour des comptes d'Algérie dans les domaines du contrôle juridictionnel, de l'exécution de la loi de finances et de la qualité de la gestion. Le projet a été mis en œuvre en coopération entre les Cours des comptes d'Algérie, de France et du Portugal.

Quelle est, selon vous, la valeur ajoutée du jumelage ?

Nathalie Burette : Le jumelage, c'est une coopération entre pairs qui partagent leur expertise hautement opérationnelle. Les partenaires de ce jumelage ont fait preuve d'un engagement fort et d'une grande proactivité tout au long du projet. Il a eu un impact visible sur les réformes internes engagées par la Cour des comptes d'Algérie dans le cadre du processus national de modernisation.

Mohamed Saïd Chilla : La valeur ajoutée réside dans la volonté de changement que le jumelage suscite, et qui est également due à la relation de confiance qui s'installe entre le CRJ et son homologue. Deux années de travail intense ont engendré des résultats tangibles : citons le cloisonnement des activités internes de la Cour qui a été rompu pour laisser place à des collaborations plus transversales ou les délais de réalisation des missions de contrôle qui se sont réduits.

Quels sont les avantages pour le pays et eu égard aux partenariats ?

NB : Ce projet de jumelage a contribué au renforcement du système de contrôle et à une gestion des finances publiques plus efficace et transparente. Cela accroît la confiance des citoyens envers leurs institutions. En outre, la coopération s'est prolongée au-delà du projet et a permis des partenariats bilatéraux entre les pays participants.

MC : Ce jumelage a permis à la Cour d'améliorer ses pratiques et ses outils de contrôle, ce qui a des effets visibles dans le rapport annuel de la Cour, par exemple. En fin de compte, il bénéficie aux citoyens, qui disposent d'informations plus transparentes, mieux structurées et plus ciblées sur les comptes publics.

TAIEX et jumelage : perspectives d'avenir

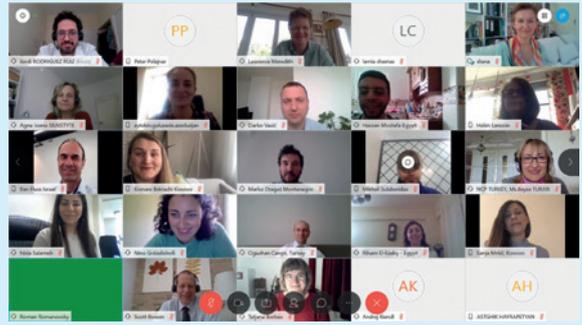


Passage au numérique: TAIEX et l'instrument de jumelage étendent leurs activités en ligne

Le soutien et la coopération entre pairs promus par TAIEX et l'instrument de jumelage constituent une partie importante de la réponse mondiale de l'UE à la pandémie du Covid-19. Cependant, les interactions en personne étant pour l'heure déconseillées, des solutions innovantes ont dû être trouvées. Il s'agit là d'une occasion d'explorer de nouvelles façons de travailler.

Cela nous permet non seulement de continuer à apporter notre soutien à nos partenaires tout au long de la crise, mais aussi de rendre ces instruments aptes à relever les défis de demain et d'ajouter une nouvelle dimension à l'offre existante. Le budget TAIEX couvre les coûts des équipements permettant de rendre les événements en ligne les plus semblables aux événements habituels, notamment par l'usage de canaux d'interprétation ou la location d'équipements de téléconférence. Les outils en ligne occupent également une place de plus en plus importante dans le jumelage, et une plus grande flexibilité a été instaurée afin de permettre la mise en œuvre à distance de projets de jumelage en cours.

Bien que les interactions en personne soient et continueront d'être l'une des principales forces de nos instruments, les outils numériques et innovants ne doivent pas seulement constituer une solution à court terme. Lorsque les circonstances permettront aux activités TAIEX et de jumelage de reprendre leur cours, les outils numériques doivent se maintenir et élargir notre offre tout en améliorant la qualité des instruments en permettant une préparation précoce, un suivi poussé et une participation plus large.



Transition écologique: TAIEX s'engage pour l'avenir

Afin de soutenir le pacte vert pour l'Europe, TAIEX et l'instrument de jumelage se transforment afin de contribuer à la transition écologique au sein de l'UE et chez ses partenaires.

TAIEX applique d'ores et déjà une série de pratiques écologiques. Par exemple, nous réservons toujours des vols directs pour nos experts et participants lorsque cela est possible. Nous veillons également à trouver des hébergements à distance de marche des lieux d'événement. Nos événements sont majoritairement sans papier et nous n'utilisons pas de bouteilles en plastique. En outre, lors de ses futurs événements, TAIEX fera davantage appel à des biens et des services dont l'impact sur l'environnement est limité tout au long de leur cycle de vie et respectera les principes des marchés publics durables ainsi que les lignes directrices de la Commission pour des réunions et des événements durables: par exemple, la préférence sera donnée aux hôtels certifiés respectueux de l'environnement et aux services de restauration sensibles à la réduction des déchets. Le passage des instruments au numérique aura également un

impact positif sur notre empreinte carbone grâce à la réduction du transport aérien.

TAIEX a déjà engrangé d'excellents résultats en matière de soutien aux échanges sur les politiques vertes. L'année dernière, une série de séminaires organisés dans le cadre du Programme de partenariat environnemental pour l'adhésion (EPPA) a permis de répondre à des problématiques telles que les déchets marins et la biodiversité. Un autre séminaire, réunissant l'ensemble des régions concernées par l'élargissement et la politique de voisinage, a quant à lui mis l'accent sur la stratégie de l'UE sur les matières plastiques. Les séminaires de l'EPPA se poursuivront en 2020 et un événement phare sur le pacte vert pour l'Europe est en cours de préparation. Le nombre d'événements concernant les politiques vertes est fonction de la demande, nous allons dès lors promouvoir activement ce domaine au sein de la communauté du renforcement des institutions.



Soutenir l'égalité des sexes

L'égalité des chances a été au centre de neuf activités TAIEX en 2019. Un séminaire a par exemple été organisé en Turquie afin d'encourager l'entrepreneuriat féminin en milieu rural, la diversification économique et un meilleur accès au financement. Les experts ont également présenté les bonnes pratiques et les initiatives réglementaires européennes visant à stimuler

l'entrepreneuriat et les possibilités d'emploi pour les femmes en milieu rural.

En outre, TAIEX œuvre également à s'assurer de la parité hommes-femmes parmi les experts TAIEX pour l'avenir. Des questionnaires visant à identifier les obstacles à l'égalité hommes-femmes circulent actuellement parmi les points de contact nationaux des États membres et un panel d'experts présélectionnés.

Entre 2018 et 2019, la proportion de femmes parmi les participants TAIEX est passée de 46 % à 50 %. Au cours de cette même période, la proportion d'expertes TAIEX est restée la même à 40 %.

Pour obtenir de plus amples informations, consultez nos sites web ou prenez directement contact avec l'unité responsable du renforcement des institutions:

TAIEX: <http://ec.europa.eu/taieux> – NEAR-Taieux@ec.europa.eu

Jumelage: <http://ec.europa.eu/twinning> – NEAR-Twinning@ec.europa.eu

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2020

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée moyennant mention de la source. La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Toute utilisation ou reproduction de photos ou de tout autre matériel dont l'UE ne possède pas les droits d'auteur requiert l'autorisation préalable des titulaires des droits en question.

Tout crédit © Union européenne 2020, sauf: photographies pages 5 et 6 © iStockphoto, 2020 / carte page 4 © iStockphoto, 2020 / photographie page 4 © Luka Svetec



Office des publications
de l'Union européenne